



Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,
L'indignité est à son comble.

Le premier avril prochain, vous avez fait le choix délibéré de jeter à la rue soixante-seize très jeunes enfants accompagnés de leurs trente-neuf mères.

Trente-neuf mères qui sont dans un combat quotidien pour trouver à manger, emmener leurs enfants à l'école, souvent loin de leur hôtel, cuisiner en dehors de leur chambre, trouver un moyen de faire des lessives. Qui ne peuvent pas travailler, pour des raisons administratives incohérentes, malgré leurs démarches à la Préfecture pour obtenir du travail.

Trente-neuf mères qui ont fui leur pays contraintes et forcées : persécutions multiples, violences sexuelles, ... Et qui au terme de leur périple semé d'embûches souvent mortelles, se voient "offrir" une chambre d'hôtel low cost étriquée, sans cuisine ni laverie, dans laquelle elles vivent entassées avec leurs enfants, depuis plus d'un an, voire trois ans pour certaines.

Parmi ces familles, deux mères vont accoucher fin mars, dont une de jumeaux. Plusieurs familles ont des enfants en situation de handicap, dont deux très lourds : une vie dans la rue pour ceux-là équivaut à une menace de mort à moyen terme.

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,
Nous savons que l'hébergement d'urgence coûte cher, extrêmement cher. Un logement pérenne permettrait à la fois des conditions de vie dignes pour ces familles et des économies pour les finances départementales, tels que les sites Rocheron ou le centre de formation du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : l'hôtel coûte 1 500 euros par mois pour une mère avec ses enfants. Combien coûterait la location d'un logement vacant ? Trois fois moins cher, a minima. Et une possibilité de cuisiner, de faire des lessives, de vivre une vie un peu plus normale.

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,
Vous exprimez travailler de concert avec la Préfecture. S'agit-il simplement d'une partie de ping pong où les familles expulsées par vos services vont dépendre à présent de ceux de la Préfecture (dont elles sont d'ailleurs totalement dépourvues d'informations) ? Où en est-on d'un tuilage réel entre les deux instances ? Les familles ne peuvent pas être, à vos yeux, une simple balle d'échange institutionnel.

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,
Nous faisons appel à votre sens de la dignité. Il est inconcevable de mettre plus de 100 personnes à la rue, en leur adressant un courrier quinze jours avant, sans aucune solution. Vous parlez d'accompagnement social : un accompagnement social pour leur acheter des duvets et des toiles de tente ? Un accompagnement social pour une vie dans la rue la meilleure possible ?

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loir et Cher,
Quel sens accordez-vous à l'intérêt supérieur des enfants dont vous avez la charge ?

Nous lutterons encore et toujours pour une seule chose : Pas d'enfants à la rue.
Pas d'enfants à la rue!

Très attachés aux valeurs républicaines de fraternité et de solidarité,

Le collectif Pas d'enfants à la rue de Blois

Le collectif de Soutien aux Sans Papiers et Demandeurs d'Asile 41

La Cimade Blois

La Ligue des Droits de l'Homme section de Blois – Loir et Cher